

animal-fute.com :

LA SOLUTION MALINE POUR FAIRE GARDER TOUTOU, MINOU, DADA...

Jacques HUGUENIN

Comment faire pour nourrir, surveiller et cajoler son animal de compagnie lorsqu'on est en vacances ? Le site animal-futé.com propose une réponse simple, gratuite et intelligente à cette question.

Animal-futé.com offre aux particuliers, propriétaires d'un animal de compagnie (chien, chat, équidé, oiseau, poisson...), un système de garde original : il les met en relation pour qu'ils puissent à tour de rôle échanger gratuitement la garde de leur minou ou toutou. Ce système simple et convivial ne coûte que le prix d'une adhésion annuelle au site (30 €/an pour les chiens, chats et équidés ; 5 € pour les animaux plus petits : lapins, oiseaux, poissons...). Il est également possible de proposer en garde des animaux exotiques ou d'abord peu sympathique (comme les reptiles, par exemple), même si, en pratique, le site ne comporte pas d'annonce de ce genre. En revanche, les chiens de catégories 1 et 2 (pitbulls, rottweilers...) sont exclus du dispositif.

Lancé en avril 2012, Animal Futé compte déjà plus de 3 000 inscrits. Concrètement, les propriétaires déposent une petite annonce, après avoir réglé la cotisation annuelle, et consultent celles de leur zone géographique à partir de critères concernant l'animal (type, sexe, âge, stérilisé ou castré, vacciné, tatoué ou pucé) et l'habitation (appartement ou maison, jardin, clôture). Ils prennent ensuite contact les uns avec les autres et se rencontrent pour vérifier que leurs animaux vont s'entendre et se mettre d'accord sur leurs disponibilités et besoins de garde. Il ne leur reste alors qu'à conclure un « contrat d'échange » en utilisant le modèle en ligne mis à leur disposition sur animal-futé.com.

« La qualité de la formule est le premier critère de choix de nos adhérents qui aiment leurs animaux et cherchent, avant tout, à les laisser dans un cadre agréable, familial et avec un compagnon de jeux », précise Blandine Damour, fondatrice et PDG d'Animal Futé, site qui compte se développer tant en France (avec un objectif d'au moins 10 000 adhérents) qu'à l'international.

L'idée de créer Animal Futé lui est venue pour n'avoir elle-même pas réussi à trouver de solution satisfaisante, c'est-à-dire humaine et peu onéreuse, pour faire garder

son chien Border Collie. « J'ai voulu transposer en faveur des animaux le système d'échange de maison pendant les vacances dont je suis une fervente adepte », indique Blandine Damour.

Rappelons qu'en France, 63 millions de chiens, chats, chevaux, oiseaux, poissons et petits mammifères partagent la vie de près d'un Français sur deux. Parmi ces possesseurs d'animaux, 68 % ont besoin de faire garder leur compagnon l'été, 46 % pendant les vacances scolaires hors été ou pendant les week-ends (30 %), selon une enquête Facco/TN Sofres de 2012. Animal-futé.com a donc un bel avenir devant lui !

www.animal-fute.com

